

A propos d'éclairage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE BOITES AUX LETTRES

Depuis longtemps, les halls d'immeubles locatifs ont perdu ce caractère d'accueil qu'on serait en droit de leur demander. Et même, l'ont-ils jamais eu ? On a essayé, je le sais bien, de leur donner quelque somptuosité, au début du siècle, en les ornant de fausses marbreries bien vite défrachées, parfois même de décorations sculptées et peintes qui, après deux ou trois dizaines d'années, ne valent même plus le souci que se donne la concierge pour en ôter la poussière ; dans les beaux quartiers, on n'a même pas reculé devant la pose d'authentiques tapis dont l'épaisseur et le confort, d'ailleurs, diminuent au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'immeuble, pour devenir carpettes à partir du deuxième étage et pour disparaître complètement depuis le quatrième. L'entrée d'un immeuble, pourtant, doit être quelque chose de complètement différent d'un palais de la Renaissance, fût-il plus beau et riche que nature : c'est là que les allées et venues des locataires et de leurs visiteurs créent une joyeuse animation, c'est là que s'engagent des conversations (parfois longues), que se nouent des amitiés (parfois courtes), bref, c'est un peu le centre de gravité, si l'on peut dire, de la maison. Il semblerait donc que les propriétaires soucieux du bonheur de leurs clients (comme ils le sont tous), auraient intérêt à rendre ces entrées d'immeubles aussi hospitalières que possible. Malheureusement, en général, toute la surface disponible sur les murs est encombrée de plusieurs rangées de boîtes aux lettres, dont les plus hautes sont inaccessibles aux locataires et aux facteurs normalement constitués, dont les plus basses ne sont visibles que grâce à une gymnastique ridicule, et d'où toute qualité esthétique et décorative est froidement exclue. On reconnaîtra qu'on pourrait s'attendre à mieux.

L'architecte qui a conçu et qui a fait construire les boîtes aux lettres que nous présentons ci-contre, a eu l'excellente idée de les enfoncer dans la profondeur du mur, ce qui les rend beaucoup moins encombrantes. Si l'on considère un immeuble de huit étages, par exemple, ce serait une surface d'au moins 2,50 m² qu'il faudrait consacrer aux boîtes aux lettres, soit un grand rectangle de 3 m. 50 de long sur 90 cm. de haut environ : encore s'agit-il, dans notre calcul, de petites boîtes aux lettres qui n'ont pas la possibilité de contenir une revue, par exemple, ce qui oblige le facteur à la porter lui-même chez le locataire. Avec la disposition nouvelle, le même nombre de boîtes aux lettres n'occupe plus que 1,40 m² soit un rectangle de 90 cm. sur 1 m. 65. On en voit l'avantage, ou plutôt les avantages, puisque, par surcroît, la boîte elle-même est beaucoup plus spacieuse, puisqu'on y glisse, et sans dégâts, revues de grandes dimensions, cartes de visite, journaux, et puisque le contenu ne vous tombe pas dessus d'abord et, par terre ensuite, quand vous l'ouvrez. Le fond de la boîte est en pente : les lettres, après y avoir été introduites, retombent automatiquement contre un verre dépoli, qui vous indique ainsi, et avec discrétion, si quelque correspondance vaut la peine qu'on ouvre cette boîte à surprises toujours bien fournie en désagréments (facture du téléphone, par exemple) ou en plaisirs divers (carte postale d'amis lointains, annonces de mariages ou de naissances, etc.). Nul risque de vol ou de perte, solidité et simplicité de conception et, surtout, réduction de ces tristes surfaces métalliques qui donnent trop souvent un aspect rébarbatif à des halls d'immeubles qui, pour remplir leur véritable fonction, devraient, au contraire, donner prétexte aux trouvailles des architectes et des décorateurs.

A P R O P O S D ' É C L A I R A G E

Nous nous sommes toujours contents, pour éclairer nos vies familiales, de ces énormes lustres qui vous jetaient dans la figure, quand vous entriez dans une pièce, leurs sinistres festons de bronze, leurs abat-jour fatigués, leur albâtre au rabais, leurs verroteries désuètes et poussiéreuses. Heureux encore si, un beau jour, ils ne vous tombaient pas sur la tête. Il est un

peu effrayant de penser avec quels raffinements la génération 1880-1920, à peu près, pratiquait l'art de se compliquer la vie. Voilà des gens entre les mains de qui on mettait un merveilleux moyen d'abandonner enfin leurs lumignons et leurs chandelles : ils n'ont pas eu de souci plus pressant que de copier les formes de leurs nouveaux appareils sur celles des porte-bougies

L'ORGANISATION DE LA VIE DOMESTIQUE

Le Corbusier vient de participer aux travaux de la Charte de l'habitat, en voie d'élaboration par le « Conseil économique » français. Nous extrayons quelques lignes de son exposé, en nous réservant de continuer dans nos prochains numéros. Ces textes sont du plus haut intérêt.

C'est ici le grand mot du jour en matière de vie domestique.

Le pire s'est mis à régner faute d'organisation ; l'utopie peut devenir réalité dès demain, par l'organisation.

L'homme croit à la liberté et il prétend vivre indépendant. Mais, pour s'assurer les bienfaits de l'indépendance, il faut bien qu'il consente à des efforts l'unissant aux autres. C'est alors dans un binôme irrécusable que peuvent s'équilibrer l'individuel et le collectif. Pour atteindre à la liberté individuelle, il

est tenu d'en appeler à l'ordre ; c'est un ordre librement consenti, mais c'est une discipline et celle-ci est porteuse de bienfaits.

Ainsi, l'aménagement des « services communs » apportera-t-il la libération d'une grande part des tâches domestiques. Ainsi, encore, l'aménagement des « prolongements du logis » conduira-t-il au rétablissement des « conditions de nature ».

L'organisation est le sésame de la vie domestique, mais personne ne veut de cette clé miraculeuse. Chacun croirait voir s'effacer, sur le fronton des édifices, le

(Suite de la page 19.)

dont jusque-là ils avaient bien dû se contenter. Le fait n'est d'ailleurs pas unique dans l'histoire des rapports de l'art et de la technique. Avant de voir les automobiles adopter les formes aérodynamiques qui font aujourd'hui leur charme (remarquons en passant qu'elles n'en resteront sans doute pas là, et que demain adoptera d'autres solutions encore), elles ont dû ressembler à des phaétons sans chevaux ; les locomotives et leurs wagons ont commencé par être un cortège de diligences multicolores ; et nous-mêmes, pouvons-nous avoir la conscience tranquille à cet égard, quand nous voyons nos grands bateaux, qui marchent au mazout ou à l'électricité, arborer d'énormes cheminées qui ne leur servent à rien ? (Esthétique, que de sottises on commet en ton nom !) Il n'y a guère que l'avion qui n'ait pas dû passer par cette crise de croissance : il ne s'agissait pas pour lui, en effet, d'une transformation, d'une adaptation à des moyens techniques nouveaux, mais bien d'une « invention », qui ne s'alourdissait pas d'une longue tradition historique.

Pendant longtemps, on n'a donc pas voulu libérer

l'éclairage domestique de ce caractère vieillot qui procurait tant de plaisir aux heureux possesseurs de ces monuments suspendus : on a pris en somme la lumière électrique pour une sorte de chandelle perfectionnée : elle s'en est d'ailleurs bien vengée, puisqu'elle a attendu si longtemps pour nous montrer les prodiges dont elle était capable. Eclairage indirect ou fluorescent, lampes mobiles, corniches lumineuses, que sais-je ? c'est toute une gamme de procédés répandus peu à peu dans le public, dont nous commençons à disposer pour donner à nos demeures ces jeux de lumière qui, le soir venu, rendent leur architecture tour à tour large ou intime, familière ou sévère, à notre gré et selon notre humeur, bref, qui nous permettent enfin de nous libérer de cette tristesse que la nuit apporte avec elle.

Nous avons choisi, pour illustrer ces quelques remarques, des appareils créés par une maison italienne : ils nous ont semblé bien dans la ligne de ceux qui veulent donner à la maison actuelle son visage véritable.

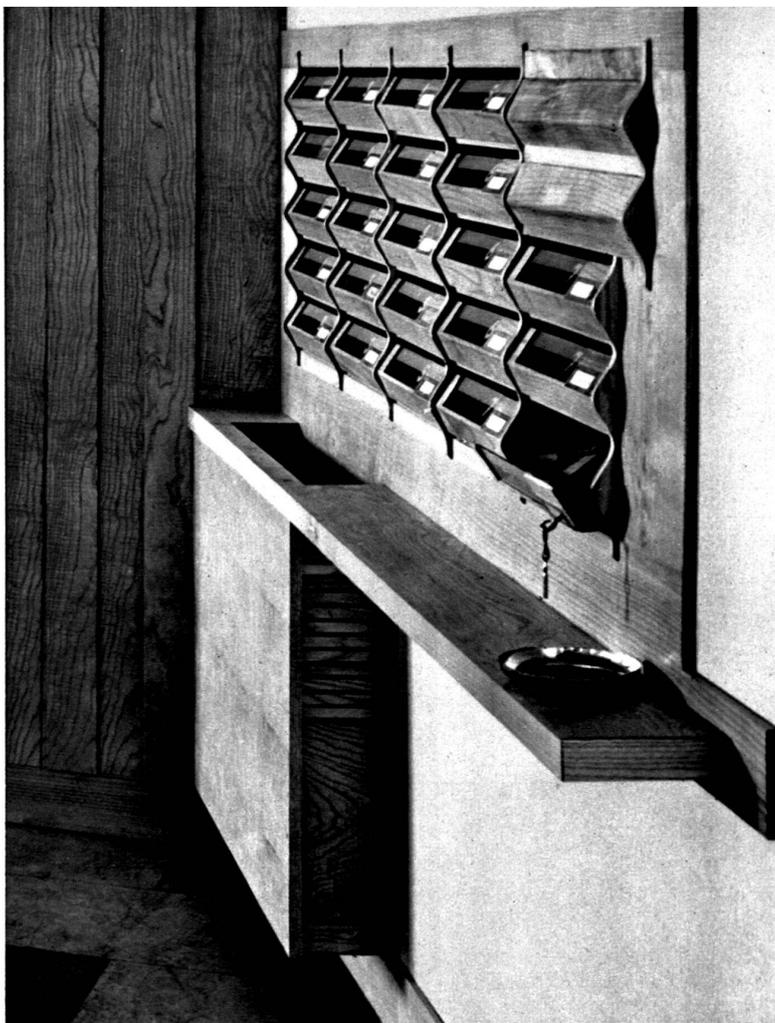
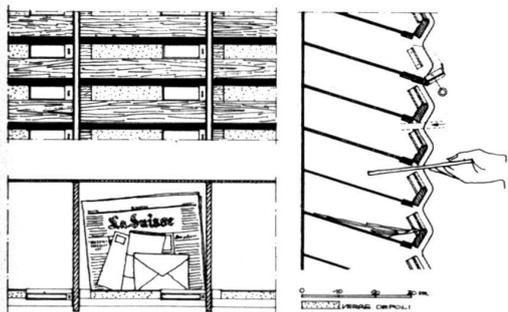
J.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE BOITES AUX LETTRES POUR IMMEUBLES LOCATIFS

J.-J. HONEGGER, ARCH.
K.-K. PERLSÉ, COLLAB.

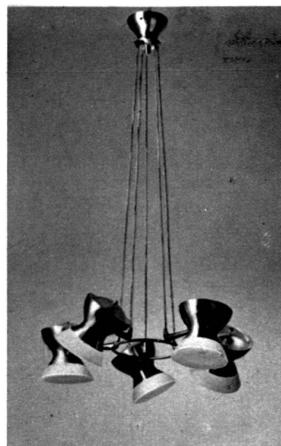
Ci-contre : Vue des boîtes aux lettres. En bas à droite : une boîte ouverte.

Élévation, plan et profil des boîtes aux lettres, avec dispositif d'ouverture.

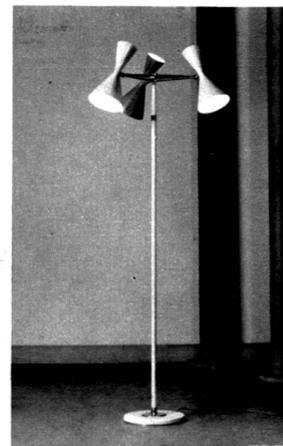


QUELQUES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ITALIENS

Lustre en laiton pour lumière directe et indirecte. Réflecteurs orientables avec bordures de cristal.



Lampe en laiton. Base et tige laquées blanc, bras dorés. Les abat-jour se font en plusieurs coloris.



Lustre en laiton, en partie laqué blanc. Lumière directe et indirecte. Créations Stilnovo, Milan.